

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 juillet 2023

INDUSTRIE VERTE - (N° 1512)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 235

présenté par
Mme Poussier-Winsback

ARTICLE 5 BIS AA

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« est applicable »,

les mots :

« s'applique ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.